

Déposer en ligne une demande d'APA

Séniors

**Vous souhaitez déposer
un dossier de demande d'allocation
personnalisée d'autonomie (APA)
pour vous-même
ou l'un de vos proches.**

Le dépôt en ligne est possible,
pour cela, rendez-vous sur

apa.paris.fr



Les étapes d'une demande d'APA en ligne

1



Connectez-vous à l'espace « Mon compte »

Identifiez-vous ou créez votre espace « Mon compte »

2



Vérifiez si vous pouvez déposer votre demande en ligne

Vérifiez que vous remplissez les critères pour déposer une demande d'APA à Paris.

3



Déposez votre demande d'APA en ligne

Remplissez le formulaire de demande en ligne et téléchargez vos pièces justificatives.

4



Accédez au suivi de votre dossier grâce au code confidentiel que vous avez reçu.

Le suivi de dossier en ligne est accessible pour toute demande d'APA, qu'elle ait été réalisée sur internet ou sur papier.

